

L'école des ingénieurs
en Biotechnologies

SUP
biotech

Année scolaire
2020-2021

DEVENIR INGÉNIEUR
PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE
À PARTIR DE LA RENTRÉE 2020

ADMISSION PARALLÈLE EN BIOTECH 3



INSTITUT SUPÉRIEUR DES BIOTECHNOLOGIES DE PARIS

École habilitée à délivrer le titre d'Ingénieur. École reconnue par l'État.

Pourquoi choisir l'apprentissage ?

En choisissant de faire ses études par la voie de l'apprentissage, l'étudiant-apprenti bénéficie d'une formation théorique solide à l'école et d'une expérience professionnelle significative en entreprise. De plus, sa formation est entièrement financée et il est rémunéré, au même titre qu'un salarié, selon les modalités définies ci-dessous :

	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
ANNÉE 1	43% du SMIC (661,95 €)	53% du SMIC (815,89 €)	Salaire le + élevé entre le SMIC (1 540 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
ANNÉE 2	51% du SMIC (785,10 €)	61% du SMIC (939,04 €)	Salaire le + élevé entre le SMIC (1 540 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
ANNÉE 3	67% du SMIC (1 031,41 €)	78% du SMIC (1 200,74 €)	Salaire le + élevé entre le SMIC (1 540 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

UN MARCHÉ PROFESSIONNEL DEMANDEUR

Aujourd'hui, la majorité des entreprises évoluant dans le secteur des biotechnologies est prête à accueillir des apprentis-ingénieurs pour les former sur le terrain. C'est la possibilité pour les 2 parties de construire une relation professionnelle durable et mutuellement profitable, encadrée par le maître d'apprentissage (côté entreprise) et le tuteur pédagogique (Sup'Biotech).

UN SOLIDE RÉSEAU D'ENTREPRISES ET UN PARTENAIRE APPRENTISSAGE DE 1^{ER} PLAN

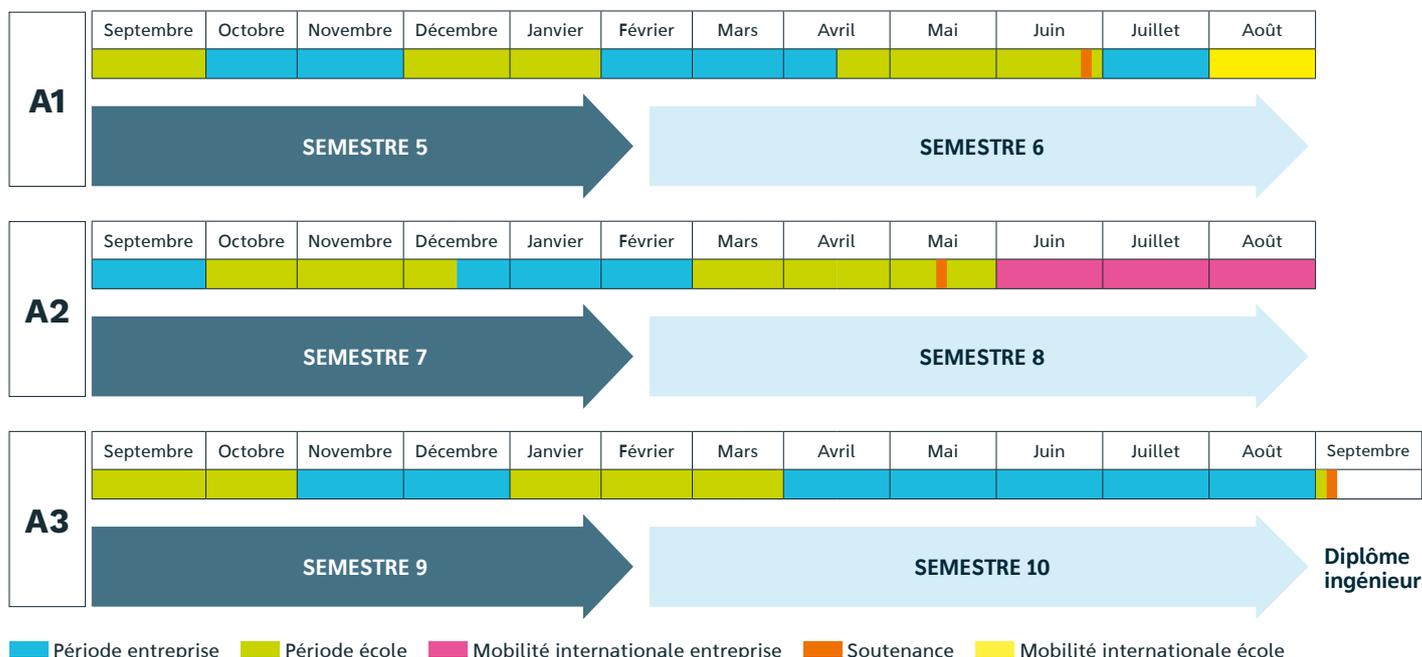
Le partenariat avec le CFA Afi 24 (www.afi24.org), fort de son réseau de près de 3 500 entreprises et spécialiste de l'apprentissage scientifique, garantit les meilleures conditions aux futurs apprentis pour trouver une entreprise d'accueil en collaboration avec le service des relations entreprises de Sup'Biotech et sa base de données de 3 000 entreprises et laboratoires.

UNE PRÉPARATION PERSONNALISÉE POUR L'ENTREPRISE

Accompagnement à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, préparation à l'entretien par des professionnels du recrutement, mise en relation avec le réseau Alumni de Sup'Biotech... toutes les conditions sont réunies pour permettre au futur apprenti d'organiser sa recherche d'entreprise efficacement et de préparer au mieux son recrutement.



ORGANISATION DE LA FORMATION



LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Projet Fil et vert	A1	<p>IDÉATION / ÉTUDE DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un projet : tests, production et commercialisation d'une technologie / d'un produit en lien avec les biotechnologies 	Acquisition d'une culture scientifique pluridisciplinaire	Management d'équipe	Immersion en entreprise
	A2	<p>PROTOCOLES / PREUVE DE CONCEPT</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des savoirs, des méthodes expérimentales et des outils spécifiques des biotechnologies Prise en compte des exigences environnementales, entrepreneuriales, sociales et sociétales 			
	A3	<p>TRANSPOSITION INDUSTRIELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'une démarche qualité Élaboration des études de conception de produits, procédés, méthodes et services innovants 			

Volume horaire : 1 650 heures de cours sur les 3 années

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Bac+2 à Bac+5 Scientifique en biologie (Prépa BCPST, DUT, BTS, L2, L3, Licence professionnelle, M1, M2...). Seuls seront admis définitivement, dans la limite des places disponibles, les candidats déclarés admissibles par le jury et qui auront signé, au jour de la rentrée, un contrat d'apprentissage de 3 ans.

CALENDRIER

À partir de janvier 2020 :
ouverture des candidatures sur la plateforme www.concours-advance.fr (onglet Advance Parallèle)

De février à juillet 2020 :
entretien de sélection et épreuves écrites QCM (mathématiques, physique, chimie, anglais, biologie)

De mars à juillet 2020 : organisation d'ateliers CV, de simulations d'entretiens de recrutement

La formation se déroule sur le campus de Paris-Villejuif

Service admissions : 01 80 51 71 08
apprentissage@supbiotech.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE ET ANGLAIS

Les élèves apprentis réaliseront au minimum 12 semaines dans un contexte international. Un bon niveau d'anglais est impératif pour suivre la formation d'ingénieur en apprentissage.



66 rue Guy Môquet • 94 800 Villejuif • 01 80 51 71 08
contact@supbiotech.fr

www.supbiotech.fr



Les informations données dans ce document sont susceptibles d'être modifiées avant la rentrée 2020. Pour tous renseignements, merci de contacter le service admissions de Sup'Biotech au 01.80.51.71.08 ou apprentissage@supbiotech.fr. Imp.01 / 2020

Établissement d'enseignement supérieur privé. Cette école est membre de IDNIS.